



**+ PRÉSENTATION DU CONSEIL DES ARTS DE CHÉTICAMP**

Mmes Monique LeBlanc-Delaney et Elyse Delaney font une présentation sur le projet du Quartier culturel qui a pour but de devenir un espace de rassemblement communautaire qui permettrait à la communauté de Chéticamp et des environs de rayonner au niveau culturel, économique, et linguistique. Elles partagent les défis encourus de ce projet et demandent l'appui du CSAP.

Sujet	Décision
<p><i>Politique 501 « Critères d'admission »</i> <i>(3<sup>e</sup> lecture)</i></p>	<p>L'avocat Mark Power (par téléphone) de la firme <i>Juristes Power Law</i> ainsi que Jerry Thibeau du comité de travail sont présents pour présenter la politique en 3<sup>e</sup> et dernière lecture et répondre aux questions des membres.</p> <p>Les membres posent des questions et identifient un terme à changer dans la politique (terme « grade » à changer à « niveau scolaire »). Ils discutent des résultats de la consultation qui a eu lieu auprès des CEC des écoles, les directions d'écoles, la Fédération des parents de la Nouvelle-Écosse, le Conseil jeunesse provincial, ainsi que la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.</p> <p>Les membres adoptent la politique 501 « Critères d'admission » en troisième et dernière lecture. La politique entrera en vigueur pour les inscriptions de la rentrée scolaire 2023-2024.</p> <p>Un communiqué de presse sera publié prochainement à ce sujet.</p>
<p><i>Dates des réunions d'automne 2022</i></p>	<p>Les dates des réunions régulières du Conseil de l'automne 2022 sont approuvées :</p> <p>24 septembre 2022 / 5 novembre 2022 / 10 décembre 2022</p>
<p><i>Entente CEC-CSAP-MEDPE : - École secondaire de Par-en-Bas</i></p>	<p>La demande d'entente entre le Comité d'école consultatif (CEC) de l'École secondaire de Par-en-Bas, le CSAP, et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) est approuvée.</p>
<p><i>Rapport du comité de technologie</i></p>	<p>Les membres adoptent les <i>Lignes directrices pour la participation virtuelle des membres aux réunions régulières et spéciales du Conseil.</i></p>

Sujet	Décision (suite)
<i>Politique 260 « Élections scolaires » (1<sup>re</sup> lecture)</i>	Les membres adoptent en première lecture la politique 260 « Élections scolaires ». Cette politique ira en consultation prochainement.
<i>Politique 620 « Voyages scolaires » (3<sup>e</sup> lecture)</i>	Les membres adoptent en troisième et dernière lecture la politique 620 « Voyages scolaires ». Cette politique entre en vigueur le 14 mai 2022.
<i>Comité de nomination : Prix Jean-Robert-Gauthier (FNCSF)</i>	Les membres acceptent la recommandation du comité de nomination de proposer la candidature de Louise Marchand au Prix Jean-Robert-Gauthier 2022 décerné par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

Sujet	Discussion
<i>Mise à jour COVID-19</i>	Le directeur général donne une mise à jour concernant la situation de la pandémie à COVID-19 en ce qui a trait au système scolaire.  Il mentionne que le port du masque reste encore le seul règlement obligatoire dans les écoles.  Il signale que le taux d'absentéisme des élèves et du personnel descend, et que le défi à surmonter est encore en lien avec le transport scolaire dû à la complexité de remplacer les conducteurs.
<i>Rapport des réalisations 2021-2022 du DG</i>	Le directeur général présente son Rapport des réalisations 2021-2022. Ce document inclut les réalisations des catégories stratégiques suivantes :  Bien-être physique et mental; Relations école / famille / communauté; Rétention et recrutement; Réussite académique; Sécurité linguistique; ainsi que Droits et promotion de l'identité.
<i>Analyse approfondie provinciale des besoins d'infrastructure</i>	Les membres reçoivent le texte d'une motion pour une analyse approfondie provinciale des besoins d'infrastructure. Le directeur général repassera les détails de la motion et apportera des précisions et clarifications, y compris les coûts associés, à la réunion 289 du 25 juin 2022.

La prochaine réunion régulière se tiendra le 25 juin 2022 au Siège social.

N.B. Veuillez prendre note que ce résumé se veut avant tout un outil de travail, il ne reflète pas la totalité des discussions de la réunion. À la suite de son adoption, le procès-verbal sera disponible sur le site WEB du CSAP.

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative

16 mai 2022